## Exercice 2004 - Budget annexe Eau - Affectation partielle des résultats de l'exercice 2003 en application de la nomenclature M 49

*M. LE MAIRE, Rapporteur :* L'instruction M49 stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2003 de la Direction de l'Eau a été le suivant :

### \* Section d'investissement

Solde des réalisations 2003 Solde des restes à réaliser 2003	1 416 923,97 € - 2 037 649,00 €
	- 620 725.03 €

Le programme d'investissement 2003 fait apparaître au 31/12/2003 un besoin d'autofinancement de 620 725,03 €, arrondi à 621 000 € qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2003.

### \* Section d'exploitation

Résultat d'exploitation du budget 2002 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2003 :

(1 943 818,61 € - 1 749 000 €)

Résultat d'exploitation de l'exercice 2003 :

194 818,61 €

1 821 581,28 €

Excédent de clôture 2003 disponible :

2 016 399,89 €

Le Conseil Municipal est invité à affecter, par décision modificative au budget de l'exercice courant de la Direction de l'Eau, une partie de l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

### Section d'investissement

\* Autofinancement complémentaire du programme d'investissement 2003 : 620 725,03 € arrondis à : 621 000 €

- \* Financement complémentaire du programme d'investissement 2004 :
- 23.2313.96002.33000 Contruction au CTM-Pelouse, montant porté à 901 805 € soit un complément de :

166 400 €

- 23.2315.88016.30700 - ZAC La Fayette, montant porté à 50 000 € soit un complément de :

30 000 €

- 23.2315.99006.30700 - ZAC du Val des Grands bas, montant porté à 260 000 € soit un complément de :

150 000 €

- 21.2183.00512.30700 - Matériel de bureau et matériel informatique, montant porté à 70 000 € soit un complément de :

40 000 €

\* Programme nouveau de travaux 2004 :

- 23.2315.00512.30700 - Rénovation du réseau d'eau potable et des branchements de la rue Donzelot pour un montant de :

80 000 €

Une somme de 704 000 € sera affectée pour diminuer l'emprunt prévu en recettes à l'article 16.1641.00512.30700, d'un montant initial de 2 204 000 €. L'emprunt final, sera ramené à 1 500 000 € pour l'exercice 2004.

La reprise sur l'excédent d'exploitation pour autofinancer les opérations précitées se traduira par une ouverture de crédits en recettes de 1 791 400 € au chapitre 10.1068.30700 et une réduction d'égal montant de l'excédent d'exploitation inscrit au chapitre 002.002.30700.

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation de la Direction de l'Eau disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 224 999,89 €. Ce montant comprend les créances non recouvrées.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

# **BUDGET EAUX - RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 2003**

EAUX	Résultat à la clôture de l'exercice 2002 (1)	Résultat à la clôture Part affectée à de l'exercice 2002 (1) l'investissement 2003 (2)	Résultat de l'exercice 2003 (3)	Résultat de clôture 2003	ure 2003
Investissement Exploitation	1 248 779,13 1 943 818,61	1 749 000,00	168 144,84 1 821 581,28	1 416 923,97 2 016 399,89	(1) + (3) (1) - (2) + (3)
Total	3 192 597,74	1 749 000,00	1 989 726,12	3 433 323,86	

## **RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2003**

EAUX		Investissement	Exploitation	Total cumulé
RECETTES Prévisions budgétaires totales Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	∀ M	6 956 115,00 3 589 540,85	10 074 003,00 10 132 912,03	17 030 118,00 13 722 452,88
Réduction de titres Recettes nettes Restes à réaliser	D = B . C	0,00 3 589 540,85 1 491 982,00	54 427,77 10 078 484,26	54 427,77 13 668 025,11 1 491 982,00
DÉPENSES Autorisations budgétaires totales Engagements Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	μυπ	8 613 740,00 7 006 183,37 3 476 552,37	9 642 280,00 8 857 519,05 8 857 519,05	18 256 020,00 15 863 702,42 12 334 071,42
Annulation de mandats Dépenses nettes Dépenses engagées non mandatées	H-D = A	55 156,36 3 421 396,01 3 529 631,00	600 616,07 8 256 902,98	655 772,43 11 678 298,99 3 529 631,00
<i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i> Excédent Déficit	7- O	168 144,84	1 821 581,28	1 989 726,12 0,00
Restes à réaliser Excédent Déficit	<u>п</u>	- 2 037 649,00		- 2 037 649,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions Budget et Eau, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 5 juillet 2004.